



CH-3003 Bern
OFSP

M. Raphaël Schellenberger
Député du Haut-Rhin
(melanie.burg@clb-an.fr)

Votre référence: RSC/2003MB
Référence/Numéro de dossier: 301-21/32/5698958
Notre référence: STP
Berne, 16.4.2020

Situation des salariés transfrontaliers France/Suisse

Monsieur,

Je vous remercie de votre lettre qui a retenu toute notre attention.

La Suisse apprécie le travail précieux que les frontaliers effectuent chaque jour en Suisse et prend très au sérieux leur santé. Le Conseil fédéral demande aux employeurs de faire preuve d'un maximum de souplesse au niveau des horaires de travail et permettre le télétravail à leurs employés. De plus, si des personnes vulnérables ne peuvent uniquement travailler sur place, les employeurs doivent s'assurer que les mesures recommandées en matière d'hygiène et de conduite (se laver les mains, garder ses distances) peuvent être respectées. Si aucune de ces deux options n'est réalisable, les employeurs mettent en congé les personnes vulnérables tout en continuant à leur verser leur salaire. Les employeurs sont aussi tenus d'aménager les horaires de travail de leurs employés de manière à éviter les heures de pointe dans les transports publics. En outre, la Suisse attache une grande importance à ce que le trajet des frontaliers puisse se faire dans les meilleures conditions possibles, par exemple avec la mise en place de voies vertes pour le personnel médical.

Le Conseil fédéral a proclamé la situation extraordinaire le 16 mars 2020 dernier. L'interdiction de rassemblement de plus de 5 personnes est en vigueur dans toute la Suisse. Tous les événements publics et privés sont interdits et tous les magasins, restaurants, bars et lieux de divertissement et de loisirs ont été fermés. Le Conseil fédéral invite également la population à rester à la maison et éviter tout contact inutile, à toujours garder une distance de deux mètres et à appliquer les mesures d'hygiène. Le Conseil fédéral invite en particulier les personnes âgées à rester chez elles.

Je tiens à vous assurer que la Suisse fait tout son possible pour lutter rapidement et efficacement contre la pandémie et apporter son aide/soutien là où elle le peut. À cette fin, nous devons tous être solidaires, car les crises sanitaires ne connaissent pas de frontières.

Veillez agréer, Monsieur, mes salutations les plus distinguées.

Le directeur

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'Pascal Strupler', written in a cursive style.

Pascal Strupler